



**Haut comité pour la
transparence et l'information
sur la sécurité nucléaire**

Paris, le 22 juillet 2008

Le Président

Madame la directrice générale de l'ANDRA
1/7, rue Jean Monnet
Parc de la Croix-Blanche
92298 Châtenay-Malabry cedex

SN/LZ/2008.028

Objet : Incident SOCATRI - Saisine Ministre d'Etat.

Madame la directrice générale,

Le Ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire a saisi le Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire pour notamment recueillir son avis sur la gestion des **anciens** sites d'entreposage de déchets radioactifs.

L'avis qui sera rendu par le Haut-comité devra tout particulièrement concerner la **qualité de l'information** portée à la connaissance du public, la **transparence** avec laquelle ces informations sont portées à sa connaissance et les modalités suivant lesquelles il serait possible de **mieux associer les différentes parties prenantes** concernées par ce sujet.

Le Haut-comité rendra un premier rapport d'étape d'ici fin octobre. Dans cette perspective, je vous saurais gré de bien vouloir m'indiquer, **pour le 3 septembre 2008**, si des sites d'entreposage de déchets anciens ont été identifiés depuis la dernière version de l'inventaire que vous avez réalisé.

Par ailleurs, il apparaît aujourd'hui indispensable de pouvoir disposer de connaissances sur la qualité de ces anciens sites d'entreposage de déchets radioactifs. Dans cette perspectives, je vous saurais gré de bien vouloir me préciser les informations dont vous disposez à ce propos.

Je serais naturellement également intéressé par les propositions que vous pourriez suggérer au Haut-comité en termes de transparence et de mise à disposition de l'information, mais également en terme de méthodes.

Enfin, je vous informe que le Haut-comité est susceptible de vouloir vous auditionner lors de sa prochaine réunion le 23 septembre 2008.

Je vous prie d'agréer, Madame la directrice générale, l'expression de mes salutations distinguées.

Henri REVOL